

PARKING DE LA GARE SNCF –TRANSFERT A LA CAPG

Intervention de **Paul EUZIERE**,
Président du Groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement"

Cette convention entre la SNCF propriétaire de cette parcelle et la Communauté d'Agglomération à un but louable : « *aménager un espace public avec des espaces végétalisés et de détente* ».

Il est absolument nécessaire de multiplier les espaces verts et de détente à Grasse où ce qui fleurit surtout et de façon accélérée, c'est la bétonisation.

Donc, **nous sommes d'accord avec l'objectif de cette convention.**

Ceci dit, **cette parcelle de 2880 m2 est depuis toujours utilisée comme parking dans le quartier.**

L'aménagement envisagé conduit donc à supprimer des dizaines de places de stationnement gratuit dans ce quartier.

On ne peut pas ne pas les remplacer.

Il faut trouver une solution, faute de quoi, toute la vie des habitants du quartier et au-delà en sera sérieusement perturbée.

Il faut trouver une solution de remplacement.

A quelques dizaines de mètres de là, **il y a le parking communautaire de la Gare intermodale.**

Le groupe des élus « Grasse à Tous » vous propose que ce parking qui est plus qu'au trois-quarts vide et qui a coûté très cher à l'Agglomération -et bien au-delà des sommes prévues comme l'a souligné un précédent rapport de la Chambre Régionale des Comptes- soit désormais gratuit, comme l'est d'ailleurs l'autre parking communautaire, celui de Mouans-Sartoux.

Ce serait **une proposition utile à l'aménagement du quartier**, non impactante financièrement compte-tenu du très faible taux de fréquentation actuelle de ce parking, et en même temps **une mesure de justice entre habitants de l'Agglomération** : pourquoi le parking communautaire de Mouans-Sartoux serait-il gratuit et pas celui de Grasse ?